

15ème législature

Question N° : 5623	De Mme Caroline Fiat (La France insoumise - Meurthe-et-Moselle)	Question écrite
Ministère interrogé > Solidarités et santé		Ministère attributaire > Solidarités et santé
Rubrique >établissements de santé	Tête d'analyse >Ouverture d'un service réanimation à l'hôpital de Manosque	Analyse > Ouverture d'un service réanimation à l'hôpital de Manosque.
Question publiée au JO le : 20/02/2018 Réponse publiée au JO le : 29/01/2019 page : 928 Date de signalement : 27/11/2018 Date de renouvellement : 19/06/2018 Date de renouvellement : 02/10/2018		

Texte de la question

Mme Caroline Fiat attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur l'absence de service de réanimation à l'hôpital de Manosque et ses conséquences. La ville de Manosque connaît actuellement une forte augmentation de sa démographie. À ce jour, 80 % des habitants du Bassin de santé manosquin (sud des Alpes-de-Haute-Provence et Haut-Var) sont à plus de 30 minutes d'un service d'urgence, dont 30 % à plus d'une heure. De nombreuses évacuations se font vers les services de réanimations des hôpitaux et cliniques de Marseille, Aix-en-Provence, Toulon et Nice, ou même pour des cas d'hémodialyse vers le service de réanimation privé d'Aix-en-Provence. Sur la base d'une étude taiwanaise relayée par le *Journal international de médecine* le 17 janvier 2017, qui observe le rapport entre le délai d'admission en réanimation et les chances de survie, on peut estimer qu'actuellement, les habitants du bassin de santé manosquin payent un tribut annuel de 20 vies humaines en moyenne ! De nombreux élus et hauts fonctionnaires demandent tour à tour depuis 2008 à l'ARS-PACA que soit ouvert un service de réanimation à Manosque, en vain ! Le collectif pour une Réanimation à Manosque, se bat depuis plus de 8 ans. Il a reçu le soutien de nombreux élus et collecté 65 000 signatures. Sur la base du rapport de l'IGAS de 2011, il réclame l'ouverture d'un service de réanimation polyvalente de 8 lits dans l'hôpital public de Manosque. Elle lui demande de procéder à l'ouverture d'un service de réanimation de 8 lits à l'hôpital de Manosque.

Texte de la réponse

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), par rapport à la moyenne nationale, est bien équipée en lits de réanimation. La densité de lits de soins critiques (réanimation et surveillance continue) atteint 28 lits pour 100 000 habitants. Le taux de recours à la réanimation est de 300 séjours/100 000 habitants par an, supérieur au taux national (290 séjours/100 000). La majorité des séjours concerne des patients de 65 ans et plus. La demande en soins critiques est en constante augmentation en France comme en PACA, en lien avec le vieillissement de la population, l'utilisation de techniques plus invasives avec une mortalité en baisse. La gestion des risques de saturation de l'offre de soins de réanimation nécessite une fluidification des parcours sur l'amont et l'aval, en améliorant la pertinence du recours aux unités de surveillance continue, en renforçant les collaborations entre établissements de santé avec des projets médicaux partagés sur la filière des soins critiques au sein des groupements hospitaliers de territoire. L'organisation de ces soins critiques fait aujourd'hui l'objet d'une



structuration au sein du groupement hospitalier de territoire des Alpes de Haute Provence en application du schéma régional de santé, selon la logique de gradation propre aux soins critiques associant lits de surveillance continue et de réanimation répartis sur le territoire en conformité avec les objectifs quantifiés de l'offre de soins arrêtés par l'agence régionale de santé PACA.